



## Preuve d'autorisation

Conformément à l'article 79 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP), le présent formulaire doit accompagner toute demande d'accès à des renseignements personnels à titre de preuve que le tiers a autorisé le demandeur ou la demandeuse à agir en son nom.

**MARCHE À SUIVRE :** Donnez exactement la même description du document ou des documents dans la demande présentée en vertu de la LAIPVP et dans le formulaire de preuve d'autorisation. Joignez le formulaire de preuve d'autorisation dûment rempli à la demande présentée en vertu de la LAIPVP et envoyez les deux formulaires par la poste ou par courriel à :

Bureau du greffier  
Immeuble de l'administration  
510, rue Main  
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9  
[FIPPA@winnipeg.ca](mailto:FIPPA@winnipeg.ca)

J'autorise \_\_\_\_\_ à soumettre la demande présentée en vertu de la LAIPVP ci-jointe relativement aux renseignements à mon sujet qui sont contenus dans les documents qui suivent :

J'autorise également la Ville de Winnipeg à divulguer, en réponse à la demande présentée en vertu de la LAIPVP ci-jointe, les renseignements à mon sujet qui sont contenus dans les documents indiqués ci-dessus.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Date de naissance  
*(pour les rapports  
de police seulement)*

\_\_\_\_\_  
(jour mois année)

Date d'expiration  
de l'autorisation

\_\_\_\_\_  
*(Si aucune date n'est indiquée, l'autorisation  
prendra fin 30 jours après la date de la signature.)*

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date (jour mois année)

Vos renseignements personnels sont recueillis sous le régime de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP). Ils sont protégés par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Ces renseignements serviront à l'administration de l'article 79 de la LAIPVP. Ils ne seront ni utilisés ni divulgués pour d'autres raisons, sauf dans les cas où cela est autorisé par la loi. Si vous avez des questions sur la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec le coordinateur ou la coordinatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée en écrivant au Bureau du greffier, Immeuble de l'administration, 510, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9, ou en composant le 311.